



Adhésion à Graines d'Étoiles

Année scolaire 2025 - 2026

L'association Graines d'Étoiles a pour but de promouvoir les arts de la scène.
C'est dans ce but qu'elle organise et produit les spectacles du studio Evi'Danse.

L'adhésion à l'association permet à l'adhérent de participer aux spectacles et événements produits par Graines d'étoiles et organisés par le Studio Evi'danse pendant la saison concernée. Elle permet également de participer et de voter à l'assemblée générale de l'association.

Votre adhésion permet en partie le financement des frais de fonctionnement (frais administratifs, frais de stockage des costumes et accessoires, assurance des représentations...). Elle est payable dès l'inscription au Studio mais il est possible de préciser le mois du débit (septembre, octobre ou novembre 2025). Elle ne sera plus remboursable à partir du mois de Novembre 2025.

Bulletin à remettre à l'accueil du studio accompagné de votre règlement

NOM Prénom

NOM Prénom

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél Fixe Mobile

Adresse e-mail une seule adresse par famille (celle du responsable)

.....

Les adhérents reconnaissent avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts de l'association qu'ils acceptent sans réserve et déclarent vouloir adhérer à l'association « Graines d'étoiles ».

Par la signature, l'adhérent consent à l'exploitation de ses données personnelles selon les règles RGPD.

Fait à Auxerre, le

Signature du responsable de la famille.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des Articles 39 et suivant la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Enfin, il est important de préciser que l'association est reconnue d'intérêt général. Elle est donc habilitée à recevoir des dons, déductibles des impôts à hauteur de 60%, (dans la limite de 20% de vos revenus imposables). Par exemple, si vous donnez 50 €, la cotisation ne vous coûtera alors que 20 €, si vous donnez 100 € alors la cotisation ne vous coûtera que 40 € ...

Récépissé d'adhésion saison 2025/2026 faisant foi de reçu fiscal

Nom : Prénom :

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE ASSOCIATION GRAINES D'ETOILES

☐ 37 € pour 1 personne / ☐ 69 € pour 2 personnes / ☐ 94 € pour 3 personnes.

OU MONTANT DE LA COTISATION LIBRE €

Règlement par : chèque n° ou Espèces €

Date du règlement : Signature d'un responsable de l'association